

La Camargue et les étangs

Formant le delta du Rhône, la Camargue est un territoire complexe, où s'entremêlent étangs, marais, cultures et quelques rares forêts. Son origine se trouve dans les gigantesques masses d'alluvions déposées par le Rhône, dont le cours final n'a cessé de se modifier au fil des siècles. Côté Méditerranée, les courants côtiers ont modelé des cordons littoraux qui ont isolé de grandes étendues d'eau. Cette immense plaine, mouvante et instable, est aussi le fruit du travail de l'homme. Digués, drainage et irrigation, en luttant contre l'emprise de l'eau, ont transformé des espaces incultes en surfaces agricoles. À la production céréalière classique s'ajoute celle du riz et de la vigne, tandis qu'à Salin-de-Giraud, les eaux saumâtres ont été exploitées pour devenir l'un des gisements français de sel les plus importants.

En bien des endroits, la Camargue n'a donc plus de naturel que le nom... La partie sud du delta regroupe cependant les terres les plus

primaires. Hormis les étangs, exempts de toute végétation et dont la profondeur ne dépasse pas deux mètres, on distingue de vastes zones de marais, milieux humides où croissent de nombreuses espèces végétales, dont le roseau. Certaines étendues, les sansouires, se caractérisent par une maigre végétation halophile. L'été, ils sont craquelés par la sécheresse. La forêt y est marginale, concentrée sur les berges du Rhône et au sud de l'étang de Vaccarès, dans le bois de Rièges. Evidemment, ce territoire est un paradis pour l'avifaune aquatique.

De nombreux oiseaux y prolifèrent, parmi lesquels l'aigrette, le canard, le héron, la foulque, en passant par l'emblématique flamant rose. La faune terrienne est représentée par des ragondins, des sangliers, des couleuvres..., sans oublier les taureaux et les chevaux ! Comme le disait le poète Frédéric Mistral, "la Camargue est un cadeau de la mer et du Rhône"...



Balisage

Balisage - Panneau directionnel des «Boucles du 13»



Pour toute la famille, petits et grands



Un niveau moyen à la portée du plus grand nombre.



Une promenade plus sportive

Conseils et recommandations pour faire du vélo :

- Les routes du département sont un bien commun de tous les usagers, qu'ils soient cyclistes ou pas.
- Le respect de l'autre et la prudence sont des attitudes qui doivent être partagées, ainsi sera garantie la sécurité de tous.
- À vélo, le port du casque n'est pas obligatoire, mais il est fortement recommandé.
- Choisissez un itinéraire qui correspond à votre niveau, pas de trop grandes distances ou de dénivelés importants pour les débutants, les enfants ou les cyclistes occasionnels. Les Boucles du 13 sont classées de la plus facile à la plus difficile, vert, bleu, rouge.
- Avant de s'engager sur une boucle, vérifiez votre véhicule, freins, pneus, éclairage.
- Si vous êtes nombreux, fractionnez votre groupe. Pas plus de 10 et jamais plus de 2 de front.
- Il vaut mieux porter des vêtements clairs pour être plus visible, ou mieux, des brassards ou baudriers fluorescents.
- Consultez la météo avant de partir, rouler sous la pluie ou sur une route glissante n'est pas recommandé.
- Ne partez pas trop tard dans la journée, rouler à la tombée de la nuit n'est pas toujours très agréable.
- Pensez à prendre une gourde d'eau et une carte routière.

Comité Départemental du Tourisme

13, rue Roux de Brignoles - 13006 Marseille
Tél : 04 91 13 84 13 - Fax : 04 91 33 01 82
Site web : www.visitprovence.com



CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Direction des Routes
Hôtel du Département - 52, avenue de Saint Just - 13256 Marseille Cedex 20
sur internet : <http://www.cg13.fr>



> Camargue

Topo Cyclo n° 4



Arles : A la découverte de l'étang du Vaccarès

Durée : 3 h
Longueur : 46 km
Niveau : moyen

Photos : CDT13 / Scope - Guillard / Mairie d'Arles / Joëlle Manchion



"Le département des Bouches-du-Rhône jouit de nombreuses richesses naturelles. La politique volontariste que mène le Conseil général depuis dix ans vise à les préserver tout en les faisant connaître au plus grand nombre.

Ainsi, ce topo guide vous invite à découvrir ce patrimoine unique en empruntant nos plus belles routes."

Jean-Noël Guérini
Sénateur - Président du Conseil Général
des Bouches-du-Rhône



Les oiseaux migrateurs en Camargue

Grâce à sa tranquillité et aux ressources alimentaires qu'ils y trouvent, la Camargue est un carrefour de voyageurs pour les oiseaux migrateurs. Deux grandes saisons rythment l'année. Septembre voit arriver d'Europe du Nord et de l'Est les migrateurs transsahariens qui préparent leur périple vers l'Afrique. Hirondelles, hérons pourprés, guépiers, limicoles font alors une simple "pause-repas" en Camargue. Ils sont

rejoints peu après par les canards et les milliers de passereaux qui, eux, resteront l'hiver dans les marais. Dans le même temps, s'enfuient de Camargue vers des contrées plus chaudes quelques spécimens d'espèces sédentaires, comme le flamant. En mars, changement de décor, avec le retour des hivernants africains. Simple transit pour certains, fin du voyage pour d'autres. Ceux-là choisiront de nicher en Camargue.



Informations



Durée : 3 heures
Boucle n° 4
46 km
Niveau : moyen

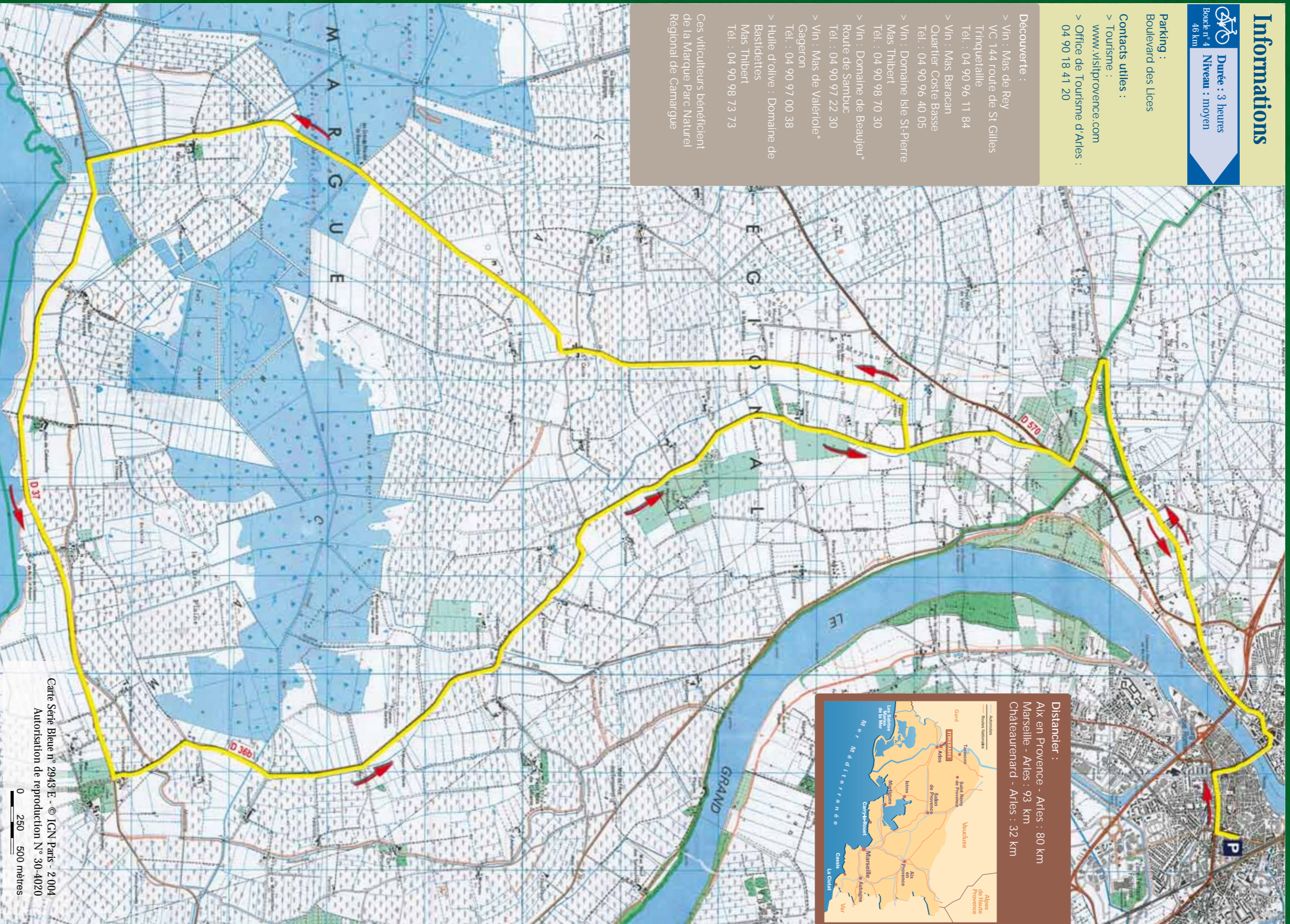
Parking :
Boulevard des Lices

Contacts utiles :
> Tourisme :
www.visitprovence.com
> Office de Tourisme d'Arles :
04 90 18 41 20

Découverte :

- > Vir : Mas de Rey
VC 144 route de St Gilles
Trinquetaille
Tél. : 04 90 96 11 84
- > Vir : Mas Baracan
Quartier Coste Basse
Tél. : 04 90 96 40 05
- > Vir : Domaine Isle St-Pierre
Mas Thibert
Tél. : 04 90 98 70 30
- > Vir : Domaine de Beaujeu*
Route de Sambuc
Tél. : 04 90 97 22 30
- > Vir : Mas de Valeriole*
Gageron
Tél. : 04 90 97 00 38
- > Huile d'olive : Domaine de
Bastidettes
Mas Thibert
Tél. : 04 90 98 73 73

Ces viticulteurs bénéficient
de la Marque Parc Naturel
Régional de Camargue



Distancier :
Aix en Provence - Arles : 80 km
Marseille - Arles : 93 km
Châteaurenard - Arles : 32 km



Itinéraire :

Au départ de l'Office de Tourisme d'Arles, empruntez à gauche le boulevard des Lices, puis tournez à droite dans la rue Gambetta en direction de Trinquetaille et des Saintes-Maries-de-la-Mer. Franchissez le Rhône et poursuivez toujours en direction des Saintes-Maries et de Salin-de-Giraud. Au rond-point (prudence), prenez la direction de Gimieux, route communale 108. Jusqu'à Gimieux suivez les panneaux verts "Chemins des taureaux et de la vigne". Dans le hameau, poursuivez jusqu'au deuxième panneau à gauche, qui indique l'école de

Gimieux. Prenez cette direction, passez devant l'école que l'on laisse sur la gauche et poursuivez. Au bout d'un kilomètre, rejoignez la D570 (attention, cette route est très fréquentée !), empruntez à droite la D570 sur une centaine de mètres. Tournez alors à gauche sur la route communale C125, direction "La Dougue Bouchaud". Poursuivez sur un kilomètre environ ; à la deuxième intersection, prenez à droite le "Petit chemin de Sainte Cécile". Progressez le long de routes bordées d'arbres. De nombreuses serres témoignent d'importantes cultures maraichères.

Au premier croisement, au Mas de Pedassas, continuez tout droit en direction de l'étang de Vaccarès. Traversez alors des roselières et un paysage essentiellement composé de rizières. Après avoir traversé le Mas Sainte Cécile, continuez en direction de l'étang de Vaccarès. C'est un paysage extrêmement dégagé qui fait percevoir l'immensité du territoire camarguais. Arrivée sur la D37, prenez alors à droite sur 500 mètres afin de s'arrêter au point d'observation mis en place par le Parc Naturel Régional de Camargue : une plate forme et des panneaux explicatifs présentent les marais inondés et au loin

l'étang de Vaccarès.

Revenez sur vos pas et continuez la D37 jusqu'à Ville neuve. Dans ce hameau, empruntez à gauche la D366 en direction de Gageron et d'Arles. À Gageron, prenez à gauche la route communale 130 "De Bouchaud à Gageron", laissez l'église et l'école à gauche pour quitter Gageron et vous enfoncer une nouvelle fois dans la campagne camarguais. Au bout de 4 km, rejoignez le chemin communal C125, puis la D570 par où le circuit a commencé. Rejoignez Arles par Gimieux comme à l'aller.